

Le budget—L'hon. A. Hamilton

mistes de l'ensemble du monde occidental considéraient comme des vérités n'en sont pas vraiment. Par exemple, les économistes supposaient que, quand la balance commerciale d'un pays au titre des biens tangibles et des biens intangibles est en déficit, ce pays devrait dévaluer sa monnaie. En théorie, une telle mesure éliminerait automatiquement le déficit de la balance commerciale mais, en pratique, ce n'est pas le cas, car, en fait, le pays en question connaîtra une augmentation de son taux d'inflation proportionnelle à l'importance de la dévaluation.

Le P^r Laffer a démontré au moyen de chiffres fondés sur des études quantitatives que les conseillers de notre gouvernement, comme les conseillers des gouvernements de la plupart des pays de l'Europe occidentale, avaient suivi une doctrine erronée. Selon les économistes classiques, pour éponger le déficit de sa balance commerciale, un pays doit automatiquement dévaluer sa monnaie. L'Allemagne de l'Ouest, Formose et le Brésil ont cependant fort bien fait de ne pas suivre une telle doctrine.

Je ne traiterai pas en profondeur des ramifications internationales de l'hypothèse Mundell-Laffer. Le député de Don Valley (M. Gillies) prendra la parole au cours de ce débat demain. Il est beaucoup mieux à même que moi d'expliquer les arcanes de l'économie. Je voudrais néanmoins rapprocher cette hypothèse de la position que notre gouvernement devrait prendre maintenant à l'égard de l'économie nationale pour montrer que presque tout ce que nous avons fait dans le domaine fiscal depuis 30 ans était mauvais.

D'ailleurs, je recommande à tous les députés qui s'intéressent aux lectures sérieuses de lire le rapport d'une commission royale qui a été publié en 1964. Ce rapport fait l'historique de 30 années de politiques du ministère des Finances. Une vérité transparait à sa lecture, et c'est la suivante: tous les conseillers du gouvernement ont été constants dans un domaine en ce sens qu'ils se sont régulièrement trompés, que ce soit en ce qui concerne l'orientation que le gouvernement devrait prendre ou l'opportunité des mesures à appliquer. Lisez le chapitre 20. Les députés verront que le député de Qu'Appelle-Moose Mountain n'est pas le seul à parler ainsi. Le rapport de la Commission royale d'enquête a été publié il y a 12 ans, mais il ne semble pas que les élus du peuple l'aient même lu. Cela leur fournirait des arguments pour contester les avis de leurs conseillers qui ont produit toutes les inepties que nous avons constatées dans les derniers budgets.

Que ferait Mundell dans les circonstances actuelles? Comme la courbe de notre économie fléchit lentement au lieu de monter, que notre capacité industrielle n'est pas entièrement utilisée et que notre main-d'œuvre est sous-employée, Mundell proposerait une politique d'allègement fiscal. Certains appelleraient cela une politique d'expansion budgétaire. Mais il ne faut pas susciter l'expansion par une augmentation du déficit ni simplement par une diminution générale des impôts pour inciter les gens à dépenser plus afin de sortir de la récession économique. Ce n'est pas ce qu'il veut dire. Il ne pense pas non plus aux aumônes ou aux paiements de transferts. Il estime qu'à une époque comme la nôtre nous devrions utiliser au maximum notre main-d'œuvre et nos équipements. Nous devrions y parvenir en pratiquant des réductions d'impôts qui viseront les régions et les industries. Ainsi nous pourrions atteindre nos objectifs sociaux. Par exemple, notre industrie sidérurgique aura d'énormes possibilités au cours des 30 prochaines années. Soutenons l'industrie et encourageons-la à exploiter ses possibilités.

[M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain).]

Notre production sidérurgique devrait augmenter régulièrement; pourtant, en 1976, nous avons enregistré une baisse de la production d'acier. Les autres pays de l'Ouest peuvent difficilement nous faire concurrence pour l'acier. Nous payons de meilleurs salaires horaires, nous produisons un meilleur acier, et cela pour moins cher que nos concurrents. Pourquoi ne pas soutenir notre industrie sidérurgique et l'encourager à s'étendre dans l'Ouest et dans les Maritimes?

Je ne m'opposerai pas à une chose que d'autres députés ont mentionné au cours de ce débat, à savoir des stimulants fiscaux propres à encourager l'exportation. Vous remarquerez que je n'ai pas utilisé le mot «produit». Au cours des 25 ou 30 prochaines années, une grande partie des exportations canadiennes ne seront pas constituées de produits.

M. Rodriguez: Non, ce seront des matières premières.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Nous exporterons le savoir-faire des gens de chez nous, de nos ingénieurs, nos mineurs et nos scientifiques. On a besoin de leurs connaissances au Moyen-Orient, en Afrique, en Extrême-Orient et même dans les pays plus avancés que nous à certains égards car nous sommes experts dans certains domaines. Monsieur l'Orateur, nous possédons des connaissances d'une valeur inestimable dans certains domaines. Le prix n'est pas un facteur. J'aimerais que le gouvernement accorde des réductions d'impôt pour encourager ces efforts d'exportation. C'est l'une des possibilités qui s'offrent à lui selon la politique de relâchement fiscal de l'hypothèse Mundell.

Le deuxième point concerne l'accumulation de capitaux. Les députés des deux côtés de la Chambre ont parlé de la question bien des fois depuis trois ou quatre ans. Quand je parle de l'accumulation de capitaux, je parle des nombreux aspects de l'épargne. D'abord, nous devons songer aux épargnes ordinaires. Les taux d'intérêt élevés que nous connaissons maintenant nuisent non seulement à l'industrie et au gouvernement, mais aussi à ceux qui essaient de se construire une maison, de commencer une entreprise ou d'acheter une ferme. Pour un prêt hypothécaire de \$50,000 remboursable en 30 ans à 12 p. 100 d'intérêt, il faut rembourser \$150,000 d'intérêt en plus du principal de \$50,000. Soixante-quinze p. 100 des frais d'achat d'une maison, d'exploitation d'une mine ou de lancement d'une entreprise consistent en frais d'intérêt. Les taux d'intérêt élevés sont l'ennemi commun du gouvernement, du monde des affaires et du consommateur. J'affirme que toute accumulation de capitaux ne peut qu'être utile.

Certains députés ont félicité vaguement le ministre d'avoir porté l'exemption pour les régimes d'épargne-retraite enregistrés à \$5,500. Je ne me contenterai pas de le féliciter vaguement. J'affirme que c'est excellent. J'espère que mes amis du NPD se rappelleront que notre main-d'œuvre active compte de huit à neuf millions de personnes et que la moitié des maisons de ces travailleurs sont payées. Leurs enfants sont instruits. Ils veulent profiter d'un régime d'épargne-retraite enregistré et augmenter le montant de la pension qu'ils recevront de leur employeur. Quand on examine les chiffres, il devient évident que bien des personnes profitent du régime. Selon moi, environ quatre millions de Canadiens en profitent. J'espère que bientôt six ou huit millions en profiteront. Je félicite donc le ministre de cette décision. Ces régimes sont un bon placement. Malheureusement, certains régimes de pension font des usages non productifs de l'argent.

Puis, il y a la question des mises de fonds. Grâce à elles, le Canada pourra appartenir aux Canadiens, ce qui sera